

## **Appel à projet \_ Résidence d’auteur \_ 2016-2017**

### **Résidence d’action culturelle à l’initiative du réseau Anima’Docs**

#### **Domaine artistique : auteur écrivant pour la jeunesse**

Dans le cadre de la mise en œuvre d’une Convention entre différents établissements scolaires et concernant les communautés de communes de Neufchâtel-en-Bray, Forges-les-Eaux et les Monts de l’Andelle, est lancé un appel à candidature en vue d’une résidence d’action culturelle adressé à un auteur écrivant pour la jeunesse. Cette résidence sera mise en œuvre par les professeurs-documentalistes des établissements scolaires de différentes localités, constitués en réseau (Anima’Docs) depuis bientôt vingt ans et subventionnée par les communautés de communes d’une part, la DAAC d’autre part.

#### **Cadre de l’intervention artistique**

Durée : Interventions réparties entre janvier et avril 2017.

Lieux : un établissement de Neufchâtel-en-Bray (à définir: collège, lycée professionnel ou agricole), collège “La Hêtraie” de La Feuillie ; lycée général de Forges-les-Eaux.

#### **Enjeux et objectifs**

- Promouvoir la littérature pour la jeunesse en milieu rural,
- Permettre à un grand nombre de jeunes d’avoir accès à des ouvrages de qualité, de rencontrer des écrivains et de comprendre le processus de création,
- Développer la fréquentation de lieux culturels,
- Favoriser la rencontre de différents publics.

L’objectif de cette résidence est de stimuler le goût du jeune public pour la lecture et l’écriture, de lui faire découvrir les ouvrages de l’auteur, de le faire écrire de manière collective et/ou individuelle.

Les écrits produits par les élèves encadrés par l’écrivain en résidence, pourront faire l’objet d’une édition en recueil.

Les propositions peuvent s’orienter vers différents genres littéraires du domaine de la littérature pour la jeunesse : roman, album, roman graphique ou bande-dessinée (scénario).

Plus de renseignements sur le projet culturel du réseau Anima’Docs sont visibles à l’adresse suivante : <http://animadoc.spip.ac-rouen.fr/>

#### **Définition des interventions**

Dans le cadre de l’éducation artistique et culturelle des élèves, l’écrivain devra proposer un projet d’écriture donnant à voir et à comprendre sa démarche d’auteur et/ou le processus de création.

## **Appel à projet \_ Résidence d'auteur \_ 2016-2017**

Dans un second temps, ce projet sera affiné, réfléchi et adapté en cohérence avec les activités d'enseignement, les projets pédagogiques ; ceci en concertation avec les équipes enseignantes des différents établissements.

### **Participation des classes et des publics**

Ce projet concernera 3 classes « porteuses » dans des établissements différents : 3 journées ou 6 rencontres de 2 heures par établissement. Les élèves concernés seront en collège et lycée.

Il pourra également concerner des classes « curieuses » d'écoles primaires des différents secteurs, ainsi que d'autres publics (usagers de médiathèques, résidents de maisons de retraite...) pour des rencontres et/ou des signatures.

Les interventions se feront sur une période de 3 à 5 semaines maximum entre les mois de janvier et d'avril 2017.

Une journée de formation destinée aux enseignants des établissements impliqués dans le projet, permettant la rencontre de tous les partenaires, sera mise en place en octobre ou novembre 2016.

### **Restitution**

Un temps de restitution des actions menées sera organisé en avril 2017, lors du festival du livre Anima'Docs qui se déroulera à Neufchâtel-en-Bray, en collaboration avec la municipalité (mise à disposition du théâtre, de la salle des fêtes et de différents locaux), la médiathèque J. Prévert et le cinéma Le Normandy. Ce festival a pour vocation de favoriser la rencontre des élèves avec des professionnels du livre (auteur, éditeur, illustrateur...) et de rendre visibles les travaux réalisés dans les différents établissements autour d'un thème commun. Ce thème sera défini en collaboration avec l'auteur retenu et le projet proposé.

Les travaux réalisés par les élèves seront présentés lors de cette journée.

Ce festival accueille – chaque année – environ 600 élèves et est ouvert à tout public.

### **Pilotage de l'opération**

Un comité technique composé des membres du réseau Anima'Docs assurera le suivi et la mise en œuvre des actions.

### **Conditions financières**

L'auteur sélectionné bénéficiera d'une rémunération de 3000€ brut (note de droit d'auteur) pour l'ensemble de ses interventions. L'hébergement et les défraiements (repas et transports) seront également pris en charge (0,32 centimes du kilomètre). Cette rémunération comprend également sa participation au festival Anima'Docs qui se déroulera en avril 2017.

**À noter** : l'auteur devra impérativement disposer d'un **véhicule personnel** afin de se rendre par ses propres moyens dans les différents établissements.

## **Appel à projet \_ Résidence d'auteur \_ 2016-2017**

### **Candidature**

Peut faire acte de candidature, tout écrivain ou scénariste de BD professionnel résidant en France et affilié aux AGESEA.

Éléments à fournir :

- Un dossier présentant la démarche artistique et culturelle ainsi que les projets déjà menés avec un jeune public.
- Une note d'intention décrivant le(s) projet(s) qui pourrai(en)t être développé(s) dans le cadre de la résidence, les thèmes et/ou genres abordés, en tenant compte de la diversité des publics (âges et niveaux de formation : collège et lycée).
- Un curriculum-vitae du candidat

### **Calendrier prévisionnel**

**16 septembre 2016** : clôture de l'appel à projets

20 septembre 2016 : sélection des candidatures par le comité technique

Interventions de l'auteur :

- 1 journée de prise de contact / présentation avec l'équipe enseignante en octobre 2016
- 1 journée de formation en octobre ou novembre 2016
- Interventions dans les établissements entre Janvier et Avril 2017

Avril 2017 : festival du livre Anima'Docs sur une journée

Le calendrier définitif sera fixé avec l'auteur retenu.

### **Envoi des dossiers et renseignements complémentaires**

Les dossiers doivent être adressés **au plus tard le vendredi 16 septembre** (inclus), par courriel à Peggy Houard : [peggy.houard@ac-rouen.fr](mailto:peggy.houard@ac-rouen.fr) ou par courrier à l'adresse suivante :

**Lycée Delamare Deboutteville**

**Peggy Houard**

**5 rue André Bertrand**

**76440 Forges-les-Eaux**